

<https://faubert.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article359>



GÉNÉRATION
2024

**Collège
Faubert**

3 Place Faubert - 69600
VILLEFRANCHE SUR SAONE
Tél : 04 78 68 27 12
Fax : 04 78 68 64 75
Courriel : 0095604@ac-lyon.fr

La programmation des activités sportives au collège

- Pédagogie - EPS -

Date de mise en ligne : dimanche 27 juin 2010

Copyright © Collège Faubert - Tous droits réservés

Avec l'instauration de nouveaux programme en EPS, la liste des APS (activités physiques et sportives) pratiquées au collège Faubert a évolué depuis cette année.

Durant leur scolarité au collège, les élèves doivent obligatoirement avoir un enseignement de 20 heures sur une activité appartenant à 8 familles d'APS différentes, soit 20 heures d'enseignement (2 cycles de 10 heures) :

- pour une activité athlétique (courses...)
- pour une activité aquatique (natation)
- pour un sport de raquette (tennis de table, badminton)
- pour un sport de combat (boxe française)
- pour un sport collectif (basket-ball, hand-ball, rugby)
- pour une activité artistique (cirque)
- pour une activité gymnique (gymnastique sportive)
- pour une activité de pleine nature (escalade).

En pièce jointe, vous pourrez consultez précisément la liste des activités abordées pour chaque niveau de classe et par niveau de compétences que l'élève doit atteindre.

Les enseignants EPS